

**ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITE CIVILE
CONTRAT : HA RCP0389780**

LE PRENEUR D'ASSURANCE

Souscripteur : MARSALUT ALEXANDRE
PERPETE LES OIES
4 RUE DE SAINT LEGER
37300 JOUE LES TOURS

Assuré : MARSALUT ALEXANDRE
PERPETE LES OIES
4 RUE DE SAINT LEGER
37300 JOUE LES TOURS

LES CONDITIONS DE GARANTIE

Catégorie : Assurances Professionnelles by Hiscox
Métiers du conseil en entreprise

Juridiction et loi applicables : Monde entier hors USA / Canada

ACTIVITES DE L'ASSURE

L'**assuré** déclare exercer la profession et/ou les activités suivantes :

- Conseil en conception de voyages à destination de professionnels du tourisme, y compris mise en relation avec des prestataires locaux
- Conseil en conception de voyage à destination de particuliers (hors réservation ou vente de prestations touristiques et hors intermédiation portant sur la réservation ou la vente de prestations touristiques)

A l'exclusion de toute profession réglementée

PERIODE DE VALIDITE

La présente attestation est valable pour la période du 06 Septembre 2023 au 05 Septembre 2024.

Les garanties sont acquises selon les Conditions Particulières (établies sur la base du questionnaire préalable d'assurance), des Conditions Générales N° RC0621 et du(des) module(s) n° MAN0621 "Assurances Professionnelles by Hiscox - Métiers du conseil en entreprise", n° RCE0621 et n° RC1006-PJ0116.

**Fait à Paris, le 13/09/2023
Pour les Assureurs**



**13/09/2023 14:18
RCP0389780**

Adresse postale : 12, quai des Queyries - CS 41177 - 33072 Bordeaux – Tél : 01 53 21 82 82

Hiscox SA - Hiscox France 38, Avenue de l'Opéra - 75002 Paris

Siège social : 35F, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Luxembourg

Capital social : 59 730 000 Euros

Numéro d'enregistrement au Luxembourg : B217018 - R.C.S. Paris 833 546 989

N° TVA Intracommunautaire FR88833546989

TABLEAU DES GARANTIES
Métiers du conseil en entreprise
HA RCP0389780

RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

(Les garanties s'appliquent par sinistre et par année d'assurance.)

- Etendue des garanties	100 000,00 Euros
Dont :	
- Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non	100 000,00 Euros

RECOURS JURIDIQUES PROFESSIONNELS

- Par année d'assurance	Illimité
- Par litige	50 000 €

RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION / RESPONSABILITE CIVILE EMPLOYEUR

- Etendue des garanties	8 000 000,00 Euros	par sinistre
Dont :		
- Dommages matériels et immatériels consécutifs	1 500 000,00 Euros	par sinistre
- Dommages immatériels non consécutifs	500 000,00 Euros	par sinistre
- Intoxications alimentaires	800 000,00 Euros	par sinistre
- Maladies professionnelles et/ou faute inexcusable	1 500 000,00 Euros	par année d'assurance
- Atteintes accidentelles à l'environnement	800 000,00 Euros	par sinistre
- Vol par préposés	30 000,00 Euros	par sinistre

13/09/2023 14:18
RCP0389780

Adresse postale : 12, quai des Queyries - CS 41177 - 33072 Bordeaux – Tél : 01 53 21 82 82

Hiscox SA - Hiscox France 38, Avenue de l'Opéra - 75002 Paris

Siège social : 35F, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Luxembourg

Capital social : 59 730 000 Euros

Numéro d'enregistrement au Luxembourg : B217018 - R.C.S. Paris 833 546 989

N° TVA Intracommunautaire FR88833546989